

## RÉUNION du 13 octobre 2021.

Présidence : Mme Nadine BARTHE

Présents : MM CAZALET, PUHARRE, PIERAGNOLO, GOICOCHEA  
Mme LEMBEYE, Mme CHOPIN, Mme SAUVE

Absent : Mme Le Douaron, Mme DODOGARAY, Mme ROUGIER, M,

Excusés : M Tardan, M DINAND, M BOURROUILH (donne pouvoir à M Pieragnolo)  
Mme LAVAUZELLE,

Secrétaire : M CAZALET

Convocation : 12/10/2021

### **1 : N° 01bis-10-2021 : Approbation des dossiers de mise en accessibilité de la mairie et de l'école élémentaire réalisés par l'APGL**

Dans le cadre de l'agenda de mise en accessibilité des bâtiments communaux aux personnes à mobilité réduite, la mission d'élaboration des dossiers concernant la mairie et l'école élémentaire a été confiée à l'APGL. Ces dossiers ont été transmis durant le mois de septembre, et décrivent l'ensemble des aménagements et dérogations à prévoir pour se conformer aux obligations réglementaires et offrir aux personnes à mobilité réduite l'ensemble des services assurés au sein de ces bâtiments.

Ces dossiers doivent être soumis à l'approbation du Préfet et à l'avis de la sous-commission accessibilité. Il est donc proposé au Conseil de transmettre les dossiers tels qu'élaborés par l'APGL.

Vote CONTRE : 0      ABS : 0      POUR : 9

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

### **2 : N° 02bis-10-2021 Durée d'amortissement des réseaux d'assainissement**

Un prêt a été sollicité auprès de la Banque des Territoires pour permettre de financer les travaux de réparation ou extension du réseau d'eaux pluviales, afin de déconnecter ces eaux de ruissellement des eaux usées.

Il convient de délibérer pour statuer sur la durée de vie de ces réseaux, afin d'établir une durée technique d'amortissement. Il est proposé au Conseil de fixer cette durée technique à 50 ans.

Vote CONTRE : 0      ABS : 0      POUR : 9

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

### 3 : N° 03bis-10-2021 Aménagement de l'accès au stade et à la salle de sports

Le bureau d'étude Geodenak, titulaire du marché de maîtrise d'oeuvre du groupement de commande passé avec les communes de Bastanès, Bugnein et Araujuzon, a proposé une estimation du projet de sécurisation des installations sportives et de la zone de ramassage scolaire du collège des Remparts. Ce devis est établi à ce jour à 46 k€ HT, soit 55 k€ TTC.

Il est proposé au Conseil de valider le devis proposé par Geodenak.

Vote CONTRE : 0                      ABS : 0                      POUR : 9

Cette décision est acceptée à l'unanimité.

Nous, Nadine BARTHE, Maire clôturons et arrêtons la présente séance comprenant 3 délibérations : du n° 01bis-10-2021 au n° 3bis-10-2021.

BARTHE Nadine	DODOGARAY Christelle, absente
PUHARRÉ Michel,	BOURROUILH Joel, excusé
ROUGIER Tiphaine, absente	LAVAUZELLE Nadia, excusée
CAZALETS Henri	TARDAN Emile, excusé
CHOPIN Marjorie	LE DOUARON Anne absente
DINAND Jacques, excusé	PIERAGNOLO François
SAUVÉ Magali	LEMBEYE Natacha
GOICOCHEA Loïc	